

De Mme la Directrice de l'école élémentaire la Tour
d'Auvergne

à

Dossier suivi par
Mme Plaisance
Directrice de l'école

Téléphone
01 56 47 19 70

Courriel
0920643z@ac-versailles.fr

Ecole élémentaire
La Tour d'Auvergne

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale,
M. le Maire
Mme Moumni, maire adjoint,
Mmes et M. les Enseignant(e)s,
Mme Berrehouma, psychologue scolaire, Mme Gasq,
enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante
pédagogique,
Les Représentants des parents d'élèves élus,
La Déléguée Départemental de l'Éducation Nationale.

PV du conseil d'école du jeudi 23 mai de 18h à 20h

1. Bureau des élections et choix du scrutin
Vote pour un scrutin uniquement par correspondance

2. Prévisions des effectifs et de la structure
La structure n'est actuellement totalement définie.
Structure temporaire :

4 classes de CP
4 classes de CE1
2 classes de CE2
1 classe CE2-CM2
2 classes de CM1
2 classes de CM2

Nous sommes en attente des nominations des enseignants après le mouvement intra-départemental.

Les enseignants qui restent :

Mme Monnier, Mme Mehiri, Mme Phan, Mme Lettry, Mme Gamet, Mme de Romanet, Mme Khelladi, Mme Bonvoisin, Mme Sapotille, Mme Mouty, M. Banlier, Mme Guinard et Mme Beuvar.

3. Sorties de fin d'année :

- CP : sortie prévue dans Paris (transports en commun) avec balade bateau-mouche
- CE1 : sortie prévue dans Paris (transports en commun) avec jeu de piste et balade en bateau-mouche. Pour éviter le trajet jusqu'à la gare : RDV donné à la gare
- CE2 : sortie sportive, matinée accrobranche, pique-nique et course d'orientation.
- CM1 : sortie cinéma prévue, pique-nique à l'île Marante et après-midi sportive. CM1c : réponse en attente du musée du quai Branly
- CM2 : sortie à la mer (Deauville), trajet en train. RDV à Saint-Lazare, journée sportive avec pique-nique sur la plage.

- ULIS : participation au festival du Banc Public, 18h le 21 juin au niveau du Centre Social et Culturel du Petit-Colombes (en face, terrain de basket).
- UPE2A : des sorties ont été faites dans l'année (sorties culturelles et médiathèque).

4. Présentation de la procédure de gestion des écarts de comportement

Protocole gestion explicite du comportement

- A quoi ça sert ?
La gestion du comportement est une série de mesures prises pour aider les élèves à améliorer leur comportement en classe, à faire de meilleurs choix ou à modifier leurs mauvaises habitudes. Le comportement
- Protocole fiche de réflexion pour tout écart mineur
Un comportement problématique est identifié en classe, dans les couloirs, en récréation :
 - a. Intervention indirecte de l'adulte :
Je me rapproche
Une main sur l'épaule
Un regard, un doigt sur la bouche ou autre
Ignorer intentionnellement
 - b. Intervention directe :
Un mot
Rappel de la règle
Prendre en exemple un comportement modélisant
Aller voir l'élève pour lui parler directement
 - c. Si le comportement se détériore, une fiche de réflexion est donnée à l'élève. C'est un support pour l'élève pour revenir sur son comportement et trouver des solutions pour l'améliorer. Cette fiche est à faire signer par les parents.
 - d. Au bout de trois fiches de réflexion dans la semaine, l'écart de comportement devient majeur. IL donne lieu à une fiche « incident ».
 - e. Trois fiches « incident » dans la période donnent lieu à un RDV avec les parents et la directrice.
- Protocole fiche incident pour tout écart majeur
Un écart majeur est un comportement qui perturbe gravement le déroulé de la classe, qui porte atteinte à un élève ou un adulte, un non-respect des règles de l'école (règlement intérieur, règlement de la cour de récréation).
 - a. Fiche « incident » à renseigner par l'élève : c'est un support pour l'élève pour revenir sur son comportement et trouver des solutions pour l'améliorer. Cette fiche est à faire signer par les parents.
 - b. Renforcement du comportement et sanction possible.
 - c. Trois fiches « incident » dans la période donnent lieu à un RDV avec les parents et la directrice pour réfléchir à une solution.
 - d. Si le comportement ne s'améliore pas, il sera peut-être nécessaire de faire :
 - une équipe éducative
 - appel aux personnes ressources du RASED
 - faire un PPRE

- une information préoccupante à l'Aide Sociale à l'Enfance ou un signalement au procureur de la République.

e. Echange en conseil des maître et/ou un fait établissement si nécessaire.

5. Point coopérative

Etat des comptes au 2 mai 2024 :
9894€ sur le compte et dans les caisses.

Deux appels de coop
2377€ pour le premier appel
budget de 5€ par élèves pour les sorties
10€ / élèves pour du matériel dans les classes soit 4000€ environ à déduire
2° appel de coopérative en cours

Entrées :
Chèque FCPE : 250€ qui seront investis en livres
Vente des chocolats = 120€
Loto = 613€ de bénéfice
Photos de classe à venir
Festival du livre : 322€48 en livres pour la bibliothèque de l'école

6. PEP 92 :

Un séjour au bord de la mer de 5 jours est proposé aux élèves du CE2 au CM2.
Ce soir concert pour financer les séjours, à l'espace Carpeau à Courbevoie.

7. Nouveau responsable de l'accueil de loisirs l'année prochaine : Brahim OMRI